

BILAN :

La lecture d'un texte met d'abord en œuvre le cortex visuel pour la perception des formes, des couleurs... des lettres, mais la compréhension du sens des mots lus, ou encore leur prononciation à voix haute est due à d'autres aires cérébrales telles que l'aire de Wernicke (compréhension des mots) ou l'aire de Broca (prononciation des mots). Par ailleurs, l'activité de lecture fait aussi intervenir d'autres aires cérébrales, notamment celles impliquées dans la mémoire, ce qui nous permet d'apprendre une leçon par exemple, mais également d'« imaginer » comme lorsque l'on lit un roman.

L'apprentissage de la lecture (ou tout autre apprentissage) est basée sur la plasticité cérébrale. Le cerveau mobilise des réseaux neuronaux pour activer certaines aires cérébrales. En cas de handicap (cécité par exemple), l'aire corticale correspondante ne reste pas inactivée. Elle est remobilisée afin d'être utilisée par d'autres sens (activation des aires visuelles du cortex occipital lors de la lecture d'un texte en braille → reconversion de l'aire visuelle pour interpréter une stimulation tactile).

BILAN :

La lecture d'un texte met d'abord en œuvre le cortex visuel pour la perception des formes, des couleurs... des lettres, mais la compréhension du sens des mots lus, ou encore leur prononciation à voix haute est due à d'autres aires cérébrales telles que l'aire de Wernicke (compréhension des mots) ou l'aire de Broca (prononciation des mots). Par ailleurs, l'activité de lecture fait aussi intervenir d'autres aires cérébrales, notamment celles impliquées dans la mémoire, ce qui nous permet d'apprendre une leçon par exemple, mais également d'« imaginer » comme lorsque l'on lit un roman.

L'apprentissage de la lecture (ou tout autre apprentissage) est basée sur la plasticité cérébrale. Le cerveau mobilise des réseaux neuronaux pour activer certaines aires cérébrales. En cas de handicap (cécité par exemple), l'aire corticale correspondante ne reste pas inactivée. Elle est remobilisée afin d'être utilisée par d'autres sens (activation des aires visuelles du cortex occipital lors de la lecture d'un texte en braille → reconversion de l'aire visuelle pour interpréter une stimulation tactile).

BILAN :

La lecture d'un texte met d'abord en œuvre le cortex visuel pour la perception des formes, des couleurs... des lettres, mais la compréhension du sens des mots lus, ou encore leur prononciation à voix haute est due à d'autres aires cérébrales telles que l'aire de Wernicke (compréhension des mots) ou l'aire de Broca (prononciation des mots). Par ailleurs, l'activité de lecture fait aussi intervenir d'autres aires cérébrales, notamment celles impliquées dans la mémoire, ce qui nous permet d'apprendre une leçon par exemple, mais également d'« imaginer » comme lorsque l'on lit un roman.

L'apprentissage de la lecture (ou tout autre apprentissage) est basée sur la plasticité cérébrale. Le cerveau mobilise des réseaux neuronaux pour activer certaines aires cérébrales. En cas de handicap (cécité par exemple), l'aire corticale correspondante ne reste pas inactivée. Elle est remobilisée afin d'être utilisée par d'autres sens (activation des aires visuelles du cortex occipital lors de la lecture d'un texte en braille → reconversion de l'aire visuelle pour interpréter une stimulation tactile).